NEWS PRESSE

L'UICN France soutient l'effacement du barrage de Poutès

<u>UICN Union Internationale pour la Conservation de la Nature - Comité Français</u> - 02/07/2011 12:51:01

L'UICN France soutient l'effacement du barrage de Poutès pour la sauvegarde de l'axe Loire-Allier et de ses espèces sauvages

Signataire de la convention sur le développement d'une hydroélectricité durable en cohérence avec la restauration des milieux aquatiques, le Comité français de l'UICN estime que l'effacement du barrage de Poutès constitue la meilleure solution pour répondre à cet engagement issu du Grenelle de l'Environnement.

Le 23 juin 2010, le Comité français de l'UICN s'est engagé au côté d'associations de protection de l'environnement, de l'Etat, de représentants de collectivités locales et de l'ensemble des hydro-électriciens, pour le développement d'une hydroélectricité durable en cohérence avec la restauration des milieux aquatiques. Cet engagement a été formalisé par la signature d'une convention, élaborée dans le cadre du Grenelle de l'Environnement, qui prévoit l'effacement des obstacles les plus problématiques en termes de continuité écologique.

Le Ministère chargé de l'Ecologie a récemment sollicité les signataires de la convention sur l'hydroélectricité durable pour qu'ils donnent leurs avis sur les solutions présentées pour l'avenir du barrage de Poutès sur l'Allier.

Sur la base des avis rendus par ses membres et après examen des avis de l'ONEMA et du Préfet coordonnateur du Bassin Loire-Bretagne, le Comité français de l'UICN a estimé que l'effacement complet du barrage de Poutès constitue la meilleure solution pour le rétablissement de la continuité écologique de l'axe Loire-Allier, la sauvegarde du Saumon atlantique (espèce menacée de la Liste rouge nationale) et d'autres poissons migrateurs, ainsi que le respect des engagements européens de la France (directive Habitats Faune Flore).

Le Comité français de l'UICN a également rappelé que l'annonce de cette décision par le gouvernement français serait un signal fort pour relancer la nécessaire dynamique de sauvegarde et de restauration de l'ensemble écologique formé par la Loire, dernier grand fleuve sauvage d'Europe.

De plus, la nouvelle Stratégie nationale pour la biodiversité, lancée le 19 mai dernier, a posé comme ambition forte de préserver, restaurer et valoriser la biodiversité, en mettant l'accent sur le rétablissement des continuités écologiques et la reconquête d'un niveau plus élevé de biodiversité.

Une cohérence s'impose : les nouveaux choix d'investissements, d'attribution et de renouvellement de concessions hydrauliques de l'Etat doivent respecter les objectifs du Grenelle et ceux de la Stratégie nationale pour la biodiversité.